

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE

Mesures compensatoires ZH (Prescriptions et suivi décennal)

Cadre réservé à l'acheteur : CONTRAT N°
NOTIFIE I F / /2023

ALBIEZ-MONTROND

Mairie
Chef-lieu
73300 ALBIEZ-MONTROND

SOMMAIRE

1.	ldei	ntification de l'acheteur	Ċ
2.	ldei	Identification du cocontractant	
3. Dispositions générales			7
		Objet	
		Mode e passation	
		Forme de contrat	
4.	Prix	<u>(</u>	5
5.	. Durée et délais d'exécution		
6. Paiement			

1. Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Commune d'Albiez-Montrond

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Secrétaire général

Ordonnateur : Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le comptable public de Saint-Jean-de-Maurienne

2.

Identification du cocontractant				
Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article « pièces contractuelles » du règlement de consultation ;				
Le signataire (Candidat individuel),				
M / Mme				
Agissant en qualité de				
m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;				
Nom commercial et dénomination sociale				
Adresse				
Courriel				
Numéro de téléphone				
Numéro de SIRET				
Code APE				
Numéro de TVA intracommunautaire				
engage la société sur la base de son offre ;				
Nom commercial et dénomination sociale				
Adresse				
Courriel				
Numéro de téléphone				
Numéro de SIRET				

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

Code APE			
Numéro de TVA intracommunautaire			
Le mandataire (Candidat groupé),			
M / Mme			
Agissant en qualité de			
désigné mandataire :			
du groupement solidaire			
solidaire du groupement conjoint			
non solidaire du grou	pement conjoint		
Nom commercial et dénomination sociale			
Adresse			
Courriel			
Numéro de téléphone			
Numéro de SIRET			
Code APE			
Numéro de TVA intracommunautaire			

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3. Dispositions générales

3.1. Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne : Mesures compensatoires ZH - Prescriptions et suivi décennal

3.2. Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique.

3.3. Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4. Prix

Les prestations du lot concerné par cet acte d'engagement seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est :

Montant HT	Euros
TVA (taux de%)	 Euros
Montant TTC	Euros
Soit en toutes lettres	

5. Durée et délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié.

6. Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

Titulaire du compte		
Prestations concernées		
Domiciliation		
Code banque		
Code guichet		
N° de compte		
Clé RIB		
IBAN		
BIC		
in cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :		

un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.